

DISPOSITIF VAGUES DE CHALEUR

ETE 2026

PLAN CANICULE

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu de Monsieur le Préfet de Tarn et Garonne des informations relatives aux vagues de chaleur s'étendant du 1^{er} juin au 15 septembre.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du public qu'un registre « canicule » est annuellement mis à jour au secrétariat de mairie, et qu'il comporte une liste de personnes fragiles ou vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre nominatif, vous pouvez compléter la fiche disponible sur le site de la commune et la rapporter au secrétariat de mairie.

Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous !

Le Maire,

Bernard PAILLARES.

